

**Ecole Saint Joseph**  
35 rue du Pont-Levis 44521 OUDON  
Tél : 02.40.83.61.25  
courriel : [direction@esjo.fr](mailto:direction@esjo.fr)  
site Internet : [www.esjo.fr](http://www.esjo.fr)



Oudon, le 28 août 2020

Chers parents,

Après un été très chaud et ensoleillé, voici venu le temps d'une nouvelle rentrée scolaire !

Suite au confinement, la fin d'année scolaire dernière a été particulière. Un nouveau protocole nous a été transmis hier. Nous allons vivre une rentrée avec quelques nouvelles consignes. Avec l'équipe, nous vous demandons de bien lire les informations ci-dessous.

### Rentrée 2020

Voici les consignes :

- Un seul parent accompagne l'enfant le matin et le soir.
- Le port du masque est obligatoire pour tous les adultes.
- Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève et sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent la cheffe d'établissement.
- En cas de fièvre constatée à l'école, l'enseignant vous contactera afin que vous veniez chercher rapidement votre enfant et alliez chez le médecin. Merci de garder votre portable disponible si possible.
- Les gestes barrières sont à respecter.
- Les parents ne rentrent pas dans les classes (sauf pour la rentrée des PS).
- Merci de ne pas rester discuter sur la cour, ni de vous regrouper à la sortie. Au portail, bien veiller à attendre en file en respectant la distanciation sociale.
- Veuillez suivre le sens des flèches pour circuler dans l'école.

Mardi 1<sup>er</sup> septembre, jour de la rentrée, l'accueil se fera exceptionnellement dans chacune des classes entre 8h35 et 9h00. Les matins suivants, le portail sera ouvert à 8h35 jusqu'à 8h45 où il sera fermé à clé par un enseignant.

Pour ouvrir le portail de 7h30 à 8h35 et le soir après 17h00, il suffit de sonner au visiophone et de le pousser. Sur les heures de classe, sonner et attendre qu'une personne déclenche l'ouverture à distance.

### Les maternelles

L'arrivée le matin et le départ le soir se font à la porte des classes. Un seul adulte accompagne l'enfant.

## Les primaires

Arrivée le jour de la rentrée : le mardi 1<sup>er</sup> septembre, le parent peut accompagner son enfant à la porte de la classe. Il sera accueilli par son enseignant.

Arrivée du matin : chaque élève, en suivant les flèches, se rend sur la cour des primaires.

Sortie le soir : chaque parent vient chercher son (ses) enfant(s) à la porte des classes en suivant les flèches (MS-GS-PS-CE2-CE1-CM2-CM1-CP) entre 17h00 et 17h10.

Au cours de l'année, il est possible que les consignes pour l'organisation de l'école évoluent selon la crise sanitaire ou les besoins de l'école.

Merci de votre compréhension.

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux élèves et à leurs parents.

Nous souhaitons aussi la bienvenue à Solèn LAMBERT en CP. Perrine BOURCIER-RAGOT a été nommée sur le poste des CM2. Elle sera présente le mardi et un lundi sur trois.

Je souhaite à chacun une bonne rentrée et une très belle année scolaire !

Christine BOUÉ, cheffe d'établissement

### Lettre Infos Parents n°1

Informations importantes pour 2020-2021, à conserver toute l'année

#### 1. Rappel des horaires de l'école

Matin : 8h45 à 11h45

Après-midi : 13h45 à 17h00

Afin de faciliter l'accueil des enfants, nous vous demandons de bien respecter ces horaires tout au long de l'année. Les enseignants viendront ouvrir le portail 10 minutes avant le début des cours. **Pour des raisons de sécurité, aucun élève ne devra être présent sur la cour en dehors de ces horaires.**

**En maternelle**, les enfants sont **accueillis dans les classes et les sorties se font à la porte des classes.**

**Pour les primaires, les entrées et sorties des enfants par les portails sont surveillées par un enseignant :**

- de 8h35 à 8h45 et de **13h35** à 13h45 pour les entrées dans l'école.

- à 11h45 et 17h00 pour la sortie des classes (**sortie par le portail des Doves à 17h00 pour les élèves qui auront un passeport**).

**Rappel : les structures de jeux sont interdites aux sorties de classe** : à 11h45, à 17h00 et après la classe.

Votre enfant peut **venir à l'école à vélo**. Nous disposons d'un râtelier pour ranger les vélos dans le petit jardin situé au cœur de l'école.

« Les passeports pour les primaires » changent de couleur !

Le passeport VERT autorise votre enfant à sortir SEUL le midi et le soir.

Le passeport ROUGE autorise votre enfant à sortir SEUL selon les indications notées dessus.

Le passeport BLANC autorise votre enfant à partir avec un des adultes notés dessus (autre que vous parents).

Les passeports vous seront donnés le mardi de la rentrée. Merci de les compléter le soir même afin qu'ils soient plastifiés rapidement et donnés à vos enfants.

Merci de garder et d'utiliser tout au long de l'année les bulletins : « Autorisation exceptionnelle de sortie ».

Nous invitons les enfants qui ont un passeport à sortir par le portail des douves. Si vous venez en voiture, vous pouvez vous garer sur le square du Hâvre (derrière la boulangerie) et venir à pied chercher votre enfant à ce portail. **Cela permet d'améliorer la sécurité autour de l'école en diminuant le nombre de voitures. Merci de veiller avec nous à la sécurité des enfants !**

Toutes les familles ont communiqué une adresse courriel afin que toutes les prochaines LIP (« Lettres Infos Parents ») vous soient envoyées. Nous vous remercions.

## 2. Absences

→ Pour une **absence prévue**, utilisez les bulletins d'absence.\*

→ Toute **absence imprévue** doit être signalée à l'école **le plus rapidement possible** : en venant à l'école, par téléphone, sur la messagerie de l'école avant 8 h 15 ou par l'intermédiaire d'un frère ou d'une sœur (avec un mot écrit). **Après chaque absence**, votre enfant rapportera à son enseignant **OBLIGATOIREMENT un bulletin d'absence** que l'enseignant conservera dans le registre d'appel de la classe. \* Vous en trouverez dans la pochette de correspondance de votre enfant.

## 3. Organisation scolaire

→ Personnel de l'école :

Sandrine CLAUDE : ASEM (agent de service en école maternelle), animatrice informatique / BCD et accueil périscolaire

Nathalie GAUTIER : accueil périscolaire et entretien des locaux.

Elodie GOURMELON : ASEM et accueil périscolaire

Pascale LEDROIT : ASEM, accueil périscolaire et entretien des locaux.

Sabrina MENESGUEN : ASEM et accueil périscolaire, entretien des locaux.

→ Enseignants :

Emilie HOLLANDE, enseignante spécialisée

Classe de PPS/PS : Christelle PERCY DU SERT

Classe de MS : Marie VIOLIN

Classe de GS : Nathalie AUFFRAY

Classe de CP : Solèn LAMBERT

Classe de CE1 : Dorothee RUSSON

Classe de CE2 : Laëtitia RENAUD

Classe de CM1 : Pierre FAUCHEUX

Classe de CM2 : Christine BOUÉ et Perrine BOURCIER-RAGOT (le mardi et un lundi sur trois).

→ Direction :

Christine BOUÉ, cheffe d'établissement de l'école

En cas d'absence de la directrice, c'est Christelle PERCY DU SERT qui a la délégation de pouvoirs.

## 4. Livret scolaire et rencontres avec les enseignants ou la directrice

Les enseignants et la directrice sont à votre disposition pour vous rencontrer. Pour avoir un entretien avec eux, demandez-leur un rendez-vous avec un délai de quelques jours (sauf urgence). « **Prenons le temps des apprentissages** ».

Cette année, les livrets scolaires seront transmis deux fois dans l'année aux familles début février et fin juin 2021.

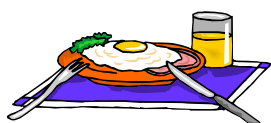
Pour les semaines de rendez-vous de parents, vous serez informés par les enseignants.



## 5. La pochette de correspondance

Cette pochette est le lien entre l'école et la famille. Vous y trouverez les circulaires concernant la vie de l'école. Vous pouvez y signaler toutes les informations dont les enseignants auraient besoin ou y noter une demande de rendez-vous. Nous vous remercions de **consulter cette pochette chaque soir**. Merci de faire parvenir **rapidement** à l'école **les talons réponses** quand il y en a. **L'ENFANT DOIT AVOIR SA POCLETTE TOUS LES JOURS DANS SON CARTABLE.**

## 6. Le restaurant scolaire



Le restaurant scolaire « Le goûtatout » est municipal. Vous pouvez le contacter au 09 79 71 43 84 ou [restaurant-scolaire@oudon.fr](mailto:restaurant-scolaire@oudon.fr) pour une réservation ou une annulation. Merci de prévenir l'enseignant le matin s'il y a du changement pour le midi !

## 7. Accueil périscolaire (APS)

### ATTENTION changement d'horaires pour le soir !

Il est ouvert tous les jours de classe de 7h30 à 8h35 et de 17h00 à 18h30 jusqu'au 25 septembre (l'OGEC informera les familles pour tout changement !). **Merci de lire le document de l'OGEC joint à ce mail.**

Pour annuler ou réserver, vous pouvez utiliser les fiches d'annulation (jaunes) ou de réservation (bleues), téléphoner au 06 64 29 16 29 ou envoyer un mail : [aps@esjo.fr](mailto:aps@esjo.fr).

Règlement de l'APS :

- Les réservations et les annulations doivent se faire 24h à l'avance sous peine de pénalité.
- Suite à la mise en place d'un logiciel de saisie et de facturation pour l'APS, les heures d'arrivée et de départ sont automatiquement enregistrées par l'ordinateur. De ce fait, nous vous conseillons de passer au bureau de l'APS dès votre arrivée et ensuite d'aller chercher votre (vos) enfant(s) sur la cour ou à l'aide aux devoirs.

## 8. Vacances scolaires

	Le	Reprise le :
TOUSSAINT	samedi 17 octobre	Lundi 2 novembre
NOËL	samedi 19 décembre	Lundi 4 janvier
HIVER	samedi 22 février	Lundi 6 mars
PRINTEMPS	samedi 24 avril	Lundi 10 mai
ETE	Mardi soir 6 juillet	

PRENEZ NOTE SUR VOS AGENDAS !

La « Soupe de Noël » aura lieu le vendredi soir 11 décembre.

Nous partagerons la galette des rois le vendredi 8 janvier 2021.

La célébration de Pâques et le « bol de riz » sont prévus le vendredi 2 avril.

Il y aura classe :

→ le **samedi matin 20 mars 2021** de 8h45 à 12h00 pour la fête du projet et les portes ouvertes de l'école.

Il n'y aura pas classe :

→ Le jeudi de l'Ascension 13 mai et le **vendredi 14 mai**.

→ Le lundi de Pentecôte, 24 mai 2021.

## 9. Autres dates à noter

POUR TOUS LES PARENTS	Conseil d'Etablissement : le vendredi 9 octobre à 20h00 avec l'APEL, l'OGEC et l'équipe éducative.
-----------------------	--

D'autres dates, telle que celle de la kermesse, vous seront communiquées dans l'année.

Pour les réunions de classe, nous vous tiendrons informés ultérieurement des dates et des modalités.

## 10. Rappels

### 1/ ASSURANCE SCOLAIRE ET EXTRA-SCOLAIRE

L'école assure automatiquement les élèves à la Mutuelle St Christophe (MSC). Dès maintenant, vous pouvez vous connecter sur l'Espace Parent :

<http://saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espaces-parents> Vous pourrez :

- Prendre connaissance de la notice d'informations avec les dispositions contractuelles
- Télécharger l'attestation d'assurance scolaire ou nom de votre enfant
- Faire une déclaration d'accident survenu en dehors des périodes scolaires.



2/ Les rétributions scolaires sont prélevées chaque mois, ou les chèques déposés en banque par l'OGEC au mois d'octobre, selon le choix de chaque famille.

Merci  
Pour l'équipe éducative  
Christine BOUE  
Chef d'établissement